

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Un manuel de procédures pour faciliter l'harmonisation des pratiques dans les directions régionales



L'ANPE et l'OIM relance leur partenariat



Une session d'orientation professionnelle au profit de 50 jeunes



Première Assemblée Générale du personnel de l'ANPE

SOMMAIRE

CLIN D'OEIL	P.3
MISSIONS	P.4
DIRECTIONS REGIONALES	P.5
PRESTATIONS	P.6
PRODUITS	P.7
STATISTIQUES SUR L'EMPLOI	P.10
PROJETS & PROGRAMMES	P.13
ACTUALITES	P.15
PORTRAIT DU TRIMESTRE	P.19
PORTFOLIO	P.20

ANPE INFOS

Le bulletin trimestriel d'informations de l'ANPE

Adresse (Direction Générale) : Rue Begnon Damien KONE- Cité AN III,
Secteur N°3-01 BP 521 Ouagadougou 01- Burkina Faso

Tél : (+226) 25 30 77 40 / 45

Mails : anpeburkina2022@gmail.com

Site web: www.anpe.gov.bf

Facebook/Youtube : Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso

Directeur de Publication

M. Frédéric KABORE

Directeur Générale de l'ANPE

Directeur de Publication Délégué

M. Boureima TAMBOURA

Secrétaire Général de l'ANPE

Rédacteur en Chef

Souleymane KANAZOE

DCRP

Cél : 71 61 60 52

Equipe de Rédaction (DCRP/ANPE)

Souleymane KANAZOE

Ismael Cedric BENON

Collaboration: La Cellule d'Appui Technique

Crédits Photos : DCRP/ANPE

ANPE

CLIN D'OEIL

Clin d'oeil aux structures qui nous ont fait confiance en nous confiant leur recrutement.



CHR DE KAYA



CHR DE DEDOUGOU



L'ANPE, la référence pour les besoins en emploi

MISSIONS

L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) est un Etablissement Public de l'État à caractère Administratif (EPA), placée sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Emploi. L'ANPE a été créée en 2004 en remplacement de l'Office National de la Promotion de l'Emploi (ONPE), né en 1974. La réforme de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), intervenue en juin 2019 a permis de recentrer ses missions sur le volet emploi afin qu'elle réponde efficacement aux défis actuels. A cet effet, de nouvelles missions ont été assignées à l'Agence à travers le décret n°2019-0568/PRES/PM/MINEFID/MJPEJ du 05 juin 2019. Ces missions se présentent comme suit :

- ✚ l'organisation d'un système d'intermediation sur le marché du travail;
- ✚ l'accueil, l'information et l'accompagnement des chercheurs d'emploi et des porteurs de projets d'auto-emploi;
- ✚ la mise en oeuvre des politiques actives du marché du travail;
- ✚ l'offre de prestations diverses et aux partenaires.



Agence Nationale Pour l'Emploi

RECRUTEMENT

ENTRETIENS, CONSEILS & ORIENTATIONS

PLACEMENT EN STAGE D'INITIATION A LA VIE PROFESSIONNELLE

ELABORATION/EXECUTION DE PROJETS ET PROGRAMMES D'EMPLOI

APPUI A L'ELABORATION DE PROJETS D'AUTO-EMPLOI

FORMATIONS

PRESTATIONS DIVERSES

✉ 01 BP 521 Ouagadougou 01 Burkina Faso / ☎ (+226) 25 30 77 40/54
✉ infos@anpe.gov.bf / anpeburkina2022@gmail.com / 🌐 www.anpe.gov.bf /
📱 Plateforme de recrutement inclusif : www.anpe.bf / 📺 Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso



DIRECTIONS REGIONALES

Les Directions Régionales de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) sont les "**structures opérationnelles**" de l'Agence.

Elles ont pour rôle d'assurer l'exécution des missions de l'Agence au niveau déconcentré en participant à l'animation des processus d'assistance et d'accompagnement des chercheurs d'emploi et en assistant parallèlement les employeurs dans la définition des besoins de formation et de recrutement de personnel. Au niveau déconcentré, l'ANPE compte **treize (13) directions régionales**.

Situation géographique de quelques directions régionales.

➡ **Direction Régionale de l'ANPE de la Boucle du Mouhoun à Dédougou**

Située route de Nouna après la Sonabel et la direction régionale de l'hydraulique.

Directeur Régional : M. Losseni IRA

Tel : 63934595

➡ **Direction Régionale de l'ANPE des Cascades à Banfora**

Située sur la voie des Cascades de Banfora à environ 200 mètres à gauche dans la première bifurcation après les rails.

Directeur Régional : M. Karim SANON

Tel : 63934596 / 20910240

➡ **Direction Régionale de l'ANPE du Sud-Ouest à Gaoua**

Située non loin de la gare routière, collé au mur de l'inspection du travail.

Directeur Régional : M. Ibrahim KABORE

Tel : 63934606

➡ **Direction Régionale de l'ANPE du Plateau Central à Ziniaré**

Située côté ouest du gouvernorat du Plateau Central.

Directeur régional: M. Soumaila DABONE

Tel: 63934603

PRESTATIONS

AU PROFIT DES EMPLOYEURS

- Recrutement de personnel en présentiel ou en ligne ;
- Mise en relation avec les demandeurs d'emploi ;
- Établissement et délivrance de cartes de travail pour les employés des entreprises ;
- Élaboration de modules de formation à la demande ;
- Appui à l'élaboration des fiches de postes ;
- Formation à la carte visant le renforcement des capacités professionnelles ;
- Délivrance de l'attestation ANPE de soumission aux marchés publics ;
- Consultation de la CVthèque de l'ANPE.



Délivrance d'une attestation ANPE de soumission aux marchés publics
au sein du service des relations avec les entreprises de la Direction Régionale du Centre

Abonnez-vous à notre page facebook: [Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso](#)

LA CARTE ANPE

Le demandeur d'emploi doit se déplacer dans une direction régionale de l'ANPE muni des pièces suivantes:

- ➔ Les originaux ou les photocopies légalisées des diplômes obtenus ;
- ➔ Les originaux ou les photocopies légalisées des attestations de stage ou des certificats de travail (si vous en avez);
- ➔ La CNIB ou une photocopie légalisée ;
Une photo d'identité récente ;
- ➔ Une somme de **300 FCFA** pour les demandeurs d'emploi ne bénéficiant d'aucun revenu et la somme de **600 FCFA** pour les travailleurs en quête d'un autre emploi.

La carte de demandeur d'emploi ANPE doit être mise à jour chaque année.

Coût: **100 FCFA**.

POINTAGE ANNUEL A PARTIR DE JANVIER

Délivré par le Service de l'Emploi de _____
Cachet et Signature

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI
SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES

1. Le pointage est obligatoire et annuel.
2. Le Demandeur d'emploi titulaire de la carte bénéficie des prestations suivantes :
 - le placement
 - le Conseil
 - l'Orientation
 - la Formation et les Stages
3. Cette carte est personnelle. Elle doit être présentée par son titulaire pour toute démarche de l'A.N.P.E.
4. Le demandeur d'emploi est tenu de signaler à l'A.N.P.E. dans les dix (10) jours qui suivent les changements intervenus dans sa situation.

CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

D.R.C. (Ouagadougou) : 20 50 77 40 40	D.R.C. - N (Ouagadougou) : 40 40 53 96	D.R.C. - B. (Ouagadougou) : 20 50 77 40 40
D.R.C. (Ouagadougou) : 20 51 14 88	D.R.C. - G (Ouagadougou) : 20 40 21 87	D.R.C. - N. (Ouagadougou) : 24 95 30 96
D.R.B.M. (Dédougou) : 20 52 83 82	D.R.S. (Manga) : 50 40 82 91	D.R.P.C. (Zindaré) : 25 30 94 97
D.R.C. (Ouagadougou) : 20 51 82 40	D.R.E. (Fada) : 24 77 89 83	D.R.S. (Ouagadougou) : 24 95 30 96
D.R.C. - F. (Ouagadougou) : 40 71 84 93		D.R.S. - G (Ouagadougou) : 20 90 82 23

www.anpe.gov.bf

POINTAGE ANNUEL A PARTIR DE JANVIER

Délivré par le Service de l'Emploi de _____
Cachet et Signature

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI
SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES

1. Le pointage est obligatoire et annuel.
2. Le Demandeur d'emploi titulaire de la carte bénéficie des prestations suivantes :
 - le placement
 - le Conseil
 - l'Orientation
 - la Formation et les Stages
3. Cette carte est personnelle. Elle doit être présentée par son titulaire pour toute démarche de l'A.N.P.E.
4. Le demandeur d'emploi est tenu de signaler à l'A.N.P.E. dans les dix (10) jours qui suivent les changements intervenus dans sa situation.

CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

D.R.C. (Ouagadougou) : 20 50 77 40 40	D.R.C. - N (Ouagadougou) : 40 40 53 96	D.R.C. - B. (Ouagadougou) : 20 50 77 40 40
D.R.C. (Ouagadougou) : 20 51 14 88	D.R.C. - G (Ouagadougou) : 20 40 21 87	D.R.C. - N. (Ouagadougou) : 24 95 30 96
D.R.B.M. (Dédougou) : 20 52 83 82	D.R.S. (Manga) : 50 40 82 91	D.R.P.C. (Zindaré) : 25 30 94 97
D.R.C. (Ouagadougou) : 20 51 82 40	D.R.E. (Fada) : 24 77 89 83	D.R.S. (Ouagadougou) : 24 95 30 96
D.R.C. - F. (Ouagadougou) : 40 71 84 93		D.R.S. - G (Ouagadougou) : 20 90 82 23

www.anpe.gov.bf

POINTAGE ANNUEL A PARTIR DE JANVIER

Délivré par le Service de l'Emploi de _____
Cachet et Signature

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT ET DE L'EMPLOI
SECRETARIAT GENERAL

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

RECOMMANDATIONS TRÈS IMPORTANTES

1. Le pointage est obligatoire et annuel.
2. Le Demandeur d'emploi titulaire de la carte bénéficie des prestations suivantes :
 - le placement
 - le Conseil
 - l'Orientation
 - la Formation et les Stages
3. Cette carte est personnelle. Elle doit être présentée par son titulaire pour toute démarche de l'A.N.P.E.
4. Le demandeur d'emploi est tenu de signaler à l'A.N.P.E. dans les dix (10) jours qui suivent les changements intervenus dans sa situation.

CARTE DE DEMANDEUR D'EMPLOI

D.R.C. (Ouagadougou) : 20 50 77 40 40	D.R.C. - N (Ouagadougou) : 40 40 53 96	D.R.C. - B. (Ouagadougou) : 20 50 77 40 40
D.R.C. (Ouagadougou) : 20 51 14 88	D.R.C. - G (Ouagadougou) : 20 40 21 87	D.R.C. - N. (Ouagadougou) : 24 95 30 96
D.R.B.M. (Dédougou) : 20 52 83 82	D.R.S. (Manga) : 50 40 82 91	D.R.P.C. (Zindaré) : 25 30 94 97
D.R.C. (Ouagadougou) : 20 51 82 40	D.R.E. (Fada) : 24 77 89 83	D.R.S. (Ouagadougou) : 24 95 30 96
D.R.C. - F. (Ouagadougou) : 40 71 84 93		D.R.S. - G (Ouagadougou) : 20 90 82 23

www.anpe.gov.bf

Abonnez-vous à notre chaîne Youtube: **Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso**

LA CARTE DE TRAVAIL

LA CARTE DE TRAVAIL

La carte de travail est un document délivré par l'ANPE sur demande de l'employeur ou de l'employé. Elle décrit le parcours professionnel du titulaire.

L'arrêté conjoint 2010-024/MTSS/MJE du 13 décembre 2010 donne les conditions de délivrance de la carte de travail. Il stipule en son :

article 2 : tout employeur doit faire, dans un délai de huit (8) jours à compter de la date d'embauche ou de départ d'un salarié, la déclaration auprès du service de l'emploi.

article 3 : après la déclaration d'embauche, le travailleur constitue un dossier transmis par l'employeur au service public de l'emploi qui lui délivre une carte de travail.

Les pièces constitutives du dossier :

- une fiche individuelle du travailleur à retirer auprès des directions régionales de l'ANPE, renseignée et signée par l'employeur et l'employé ;
- la photocopie de la CNIB ;
- deux photos d'identité.



Cout : 1.500 FCFA

Délai de traitement : 15 jours ouvrables.



Notre plateforme de recrutement inclusif: www.anpe.bf

PRODUITS

Ils sont passés établir leurs cartes de demandeurs d'emploi communément **"CARTE ANPE"**.

Faites comme eux, passez dans nos différentes directions régionales pour établir votre carte et bénéficier de nos différentes prestations.

Cout:
300 FCFA (sans emploi)
600 FCFA (travailleurs)

Elles se sont formées à **l'entrepreneuriat** chez nous à l'ANPE.

La formation à l'entrepreneuriat vise essentiellement à informer, sensibiliser et développer l'esprit d'entreprise des jeunes diplômés des universités, écoles et instituts supérieurs en fin de cycle afin de les rendre beaucoup plus aptes à s'auto-employer à travers la création de micro, petites et moyennes entreprises privées rentables et viables.

Faites comme elles....Rendez-vous dans n'importe quelles directions régionales de l'ANPE, muni de votre carte ANPE à jour, inscrivez-vous pour la **formation à l'entrepreneuriat à 1000 FCFA.**



STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

DEMANDEURS D'EMPLOI ENREGISTRES PAR DIRECTION REGIONALE AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022

Région	Masculin	Féminin	Total
Boucle du Mouhoun	22	36	58
Cascades	17	7	24
Centre	1048	867	1915
Centre-Est	18	23	41
Centre-Nord	187	86	273
Centre-Ouest	103	56	159
Centre-Sud	12	9	21
Est	31	26	57
Hauts-Bassins	171	107	278
Nord	18	21	39
Plateau Central	14	13	27
Sahel	2	2	4
Sud-Ouest	11	12	23
Total	1654	1265	2919

➔ **NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI MIS EN RELATION AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022: 52**



ANPE

STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

NOMBRE DE POSTES POURVUS AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022

Régions	Illettrés	Sans diplômes	CEP	CAP	CQP/BQP	BEPC	BEP	BAC	DUT/BTS/ DST	DEUG	Licence	Maîtrise	Master/DEA/ DESS/Doctorat	TOTAL
Boucle du Mouhoun	0	0	1	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	6
Cascades	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Centre	0	0	3	4	0	2	2	0	6	0	0	0	4	21
Centre-Est	0	2	1	2	0	5	1	0	1	0	0	0	0	12
Centre-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre-Ouest	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre-Sud	1	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	3
Est	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	3	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	4
Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	4	2	6	6	0	14	4	1	7	0	0	0	4	48

STATISTIQUES SUR L'EMPLOI

NOMBRE DE BENEFICIAIRES DES SESSIONS DE FORMATION AU DEUXIEME TRIMESTRE 2022

Régions	TRE		Entrepreneuriat		Sous total		Total
	M	F	M	F	M	F	
Boucle du Mouhoun	0	0	0	0	0	0	0
Cascades	22	21	22	21	44	42	86
Centre	28	48	28	48	56	96	152
Centre-Est	56	43	12	15	68	58	126
Centre-Nord	26	16	37	21	63	37	100
Centre-Ouest	2	15	3	16	5	31	36
Centre-Sud	0	0	0	0	0	0	0
Est	0	0	0	0	0	0	0
Hauts-Bassins	43	16	43	16	86	32	118
Nord	28	12	28	12	56	24	80
Plateau Central	0	0	0	0	0	0	0
Sahel	0	0	0	0	0	0	0
Sud-Ouest	24	28	24	28	48	56	104
Sous-Total	229	199	197	177	426	376	802
Total	428		374		802		802

Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes de la Région du Centre-Est (PAIJ-CE)

A l'issue de la première année de mise en œuvre, le PAIJ-CE a été réaménagé en vue d'accompagner véritablement les jeunes qualifiés de la région, bénéficiaires du projet dans leur parcours d'insertion professionnelle.

L'action a été recentrée sur l'insertion par l'auto-emploi en poursuivant les activités de renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes et en intégrant les appuis techniques et financiers au démarrage d'activités économiques de type Micro et Petites Entreprises (MPE) et le suivi renforcé des jeunes promoteurs installés.

RAPPEL DES OBJECTIFS ET DES RESULTATS DU PAIJ-CE RÉAMENAGÉE

Objectif général : Contribuer à l'amélioration du niveau d'insertion des jeunes dans l'emploi en partenariat avec les acteurs locaux

Objectif spécifique 1 : Développer les aptitudes, les compétences professionnelles et renforcer les capacités entrepreneuriales de 200 jeunes de la région du centre Est ;

Objectif spécifique 2 : Appuyer les jeunes formés à l'entrepreneuriat à la création de MPE et le développement d'activités génératrices de revenus ;

Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités du Bureau régional de l'emploi dans l'intermédiation et l'organisation du marché du travail.

Des résultats attendus:

- 200 jeunes qualifiés et ou titulaires au moins du BEPC sensibilisés et formés à l'entrepreneuriat ;
- 70 jeunes qualifiés placés en stage de perfectionnement ;
- 100 projets d'auto-emplois élaborés au profit des jeunes qualifiés sortants des CFP ;
- 70 jeunes qualifiés promoteurs accompagnés avec des kits d'installation de base et des appuis financiers ;
- 01 plateforme d'accueil, d'informations et de services d'emploi mise en place et opérationnelle ;
- 03 agents de la direction régionale du Centre-Est sont formés sur l'animation de la plateforme de services d'emploi
- 18 conseillers en emploi ont renforcé leurs compétences dans le domaine de l'intermédiation, de la prospection et des services aux entreprises.

Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes de la Région du Centre-Est (PAIJ-CE)

PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES DE 2020 à AVRIL 2022

Activités	Prévision	Réalisation	Taux de réalisation physique
Formation de jeunes qualifiés et jeunes titulaires au moins du BEPC aux techniques de recherches d'emploi	100	100	100
Sensibilisation et formations de jeunes qualifiés et jeunes titulaires au moins du BEPC à l'entrepreneuriat	200	200	100
Sensibilisation et formations de jeunes qualifiés et jeunes titulaires au moins du BEPC à l'entrepreneuriat	100	63	53
Suivi des jeunes placés en stage de perfectionnement	100	63	63
Elaboration des plans d'affaires au profit des jeunes promoteurs sélectionnés	100	95	95
Suivi du parcours d'insertion des jeunes bénéficiaires du projet	200	100	50

Un manuel de procédure pour faciliter l'harmonisation des pratiques dans les directions régionales

La secrétaire générale de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), Mme Salimata SIE/HIE a ouvert le lundi 16 mai 2022 à Koudougou, l'atelier de validation du manuel de procédures techniques des prestations de services et d'élaboration du plan d'action opérationnel pour l'accessibilité des services en période de crise sécuritaire.



Selon Mme SIE, le manuel de procédure servira de document de référence pour les directions régionales de l'ANPE

Pour Mme SIE, les structures opérationnelles de l'ANPE que sont les directions régionales ont pour rôle d'assurer l'exécution des missions de l'Agence au niveau déconcentré en participant à l'animation des processus d'assistance et d'accompagnement des chercheurs d'emploi et en assistant parallèlement les employeurs dans la définition des besoins de formation et de recrutement de personnel.

«Cependant, il a été observé que les pratiques et les méthodologies d'accomplissement des tâches sont disparates d'une région à une autre », a-t-elle ajouté. En effet, il ressort que les directions régionales ne disposent pas à ce jour d'un document de référence qui puisse les guider dans la réalisation de leurs activités. Elles sont ainsi

confrontées à l'absence de procédures et de méthodes de travail uniformes.

C'est en vue de faciliter l'harmonisation des pratiques et modes d'exécution des tâches dans les régions, qu'un projet de manuel de procédure a été élaboré pour servir de document de référence, a souligné la secrétaire générale de l'ANPE.

Les directions régionales de l'ANPE étant aussi confrontées à des difficultés d'ordres sécuritaires dans la fourniture des services aux usagers, les participants à l'atelier ont également élaboré un plan opérationnel pour faciliter la délivrance des prestations aux usagers de l'ANPE situés dans les zones difficiles d'accès à cause de la situation sécuritaire.

DCRP/ANPE

REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

L'ANPE et l'OIM relance leur partenariat

Une délégation de l'Organisation Internationale Pour les Migrations (OIM) a rencontré le Directeur Général de l'ANPE, monsieur Frédéric Kaboré le jeudi 30 juin 2022 en vue de relancer le partenariat entre les deux structures.

Dans le cadre de son nouveau projet intitulé « projet réintégration des migrants de retour », la délégation de l'OIM conduite par monsieur Aboubacar Ouattara, chargé de l'intégration est venue échanger avec l'ANPE en vue de relancer le partenariat entre les deux structures. L'OIM aide les migrants en détresse à rentrer dans leur pays d'origine où, à leur retour, ils bénéficient de l'aide de l'organisation pour élaborer et mettre en œuvre leurs activités de réintégration. La plupart des personnes de retour choisissent de créer des microentreprises, mais nombre d'entre elles n'ont pas les compétences nécessaires pour pouvoir mettre en place des entreprises ou des moyens de subsistance viables à leur retour.

A travers cette visite, l'OIM sollicite le soutien de l'ANPE pour renforcer les capacités entrepreneuriales des migrants de retour à travers des formations en entrepreneuriat afin d'aider ceux-ci à se réinsérer dans la vie sociale.

Le Directeur Général de l'ANPE, monsieur Frédéric Kaboré s'est réjoui de cette visite de l'OIM. « Nous sommes heureux de constater qu'il y a de bonnes perspectives entre l'ANPE et l'OIM dans l'optique d'accompagner les migrants de retour à se réinsérer », a affirmé monsieur Kaboré.

Pour lui, au-delà du renforcement des capacités entrepreneuriales des migrants de retour, il faut aller plus loin, en les aidant à s'installer à travers un accompagnement financier de leurs projets. Il a donc suggéré que l'OIM puisse accompagner financièrement un minimum de migrants de retour et soutenir le reste



en concertation avec les fonds existants pour financer leur installation.

Au terme d'échanges fructueux, les deux parties ont décidé de se retrouver pour rendre opérationnelle ce nouveau partenariat.

L'ANPE entend que service public de l'emploi veut s'inscrire comme le principal opérateur dans la mise en œuvre des projets et programmes de ses partenaires et la venue d'un partenaire comme l'OIM est fortement appréciée par le premier responsable de l'Agence.

DCRP/ANPE

PROJET D'APPUI A L'INSERTION DES JEUNES DE LA REGION DU CENTRE-EST

Une session d'orientation professionnelle au profit de 50 jeunes

Dans le cadre du Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes de la région du Centre-Est, la direction régionale de l'ANPE/Centre-Est a organisé du 21 au 23 avril 2022 à Tenkodogo, une session d'orientation professionnelle au profit des 50 jeunes de la province du Boulgou.



La session de formation avait pour objectif de susciter l'esprit entrepreneurial chez les bénéficiaires

L'objectif était d'offrir un accompagnement adéquat aux apprenants pour la réussite de leurs cursus scolaire en vue d'une intégration professionnelle et susciter l'esprit entrepreneurial chez les élèves, les étudiants et les demandeurs d'emploi. La session a porté sur la formation, les motivations du bénéficiaire en vue de construire un projet professionnel qui minimisera les taux d'échecs.

Deux autres sessions de formation ont eu lieu à Koupéla dans le Kourittenga (5 au 7 Mai 2022) et à Ouargaye dans le Koulpélogo (11 au 13 Mai 2022) et ont concerné chacune 50 jeunes.

Exécuté par l'ANPE à travers sa Direction Régionale du Centre-Est, le PAIJ-CE a objectif général de contribuer à l'amélioration du niveau d'insertion des jeunes dans l'emploi en partenariat avec les acteurs locaux. A l'issue de sa première année de mise en œuvre en 2021, il a été réaménagé en vue d'accompagner véritablement les jeunes qualifiés de la région du Centre-Est dans leur parcours d'insertion professionnelle.

DCRP/ANPE

PREMIERE ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL DE L'ANPE

Le jeudi 14 avril 2022 s'est tenue la première session de l'Assemblée Générale du personnel de l'ANPE sous la présidence de Frédéric Kaboré, Directeur général de l'Agence. Cette rencontre statutaire a porté sur le compte-rendu de la première session du Conseil d'Administration tenu en mars 2022, le partage d'informations sur le programme d'activités révisé de 2022.



Ainsi, le bilan des activités de 2021 fait ressortir un niveau d'exécution acceptable avec 33 activités réalisées sur 38 programmées, soit un taux d'exécution de 86,84%. Au cours de ladite année, l'Agence a également mis en œuvre deux programmes d'insertion que sont :

- le Programme d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés en fin de cycle de l'enseignement supérieur (PA/ISJD). Il a pris fin et est remplacé par le Programme d'Appui à l'Emploi des Jeunes (PAEJ).

- le Projet d'Appui à l'Insertion des Jeunes de la Région du Centre-Est (PAIJ-CE), financé par l'Agence Belge de Développement à travers une convention d'octroi de subsides.

Avec un solde budgétaire excédentaire en fin d'exercice de 2021, il a été jugé nécessaire de réviser le programme d'activités de 2022 en vue

de prendre en compte certaines activités qui n'avaient pas été programmées pour insuffisance de ressources

financières. Aussi, au terme de cet exercice, 41 activités ont été retenues au lieu de 37 préalablement lors de la révision dudit programme d'activités. Ces activités sont regroupées en 10 actions et 03 axes stratégiques.

Le personnel a été également informé sur le processus en cours pour l'élaboration d'un plan stratégique de développement de l'Agence, de l'appui technique et financier de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC) pour la production et la diffusion de ressources éducatives au profit des chercheurs d'emploi.

DCRP/ANPE

PORTAIT DU TRIMESTRE

Notre portrait du trimestre est consacré à Monsieur Christian SANOU, économiste et actuellement en poste à la Direction Régionale de l'ANPE du Centre.

M. Christian SANOU est engagé à l'ANPE en décembre 2015 avant d'être affecté deux mois plus tard au bureau régional de l'emploi de la Direction Régionale de l'ANPE/Centre-Nord à Kaya.

Il va y travailler comme agent plus d'une année et demie, avant être nommé en octobre 2017, Directeur Régional de l'ANPE/Centre-Nord, poste qu'il occupera jusqu'en octobre 2020. De son passage à la Direction Régionale de l'ANPE/Centre-Nord, M. Christian SANOU retient qu'il a beaucoup appris et acquis une très bonne expérience dans le recrutement et le management du personnel.



De retour à Ouagadougou, c'est à la Direction du demandeurs d'emploi ou de leurs proches lors des Placements et de l'Information Conseil (DPIC) qu'il recrutements. Mais qu'à cela ne tienne, il continue de prend service avant de se retrouver à la Direction donner le meilleur de lui-même pour la bonne marche régionale de l'ANPE du Centre comme intérimaire au du service. bureau régional de l'emploi.

M. Christian SANOU affirme que son travail actuel consiste à réceptionner et à traiter les offres d'emplois ; gérer les recrutements ; faire les entretiens-conseils, assurer les formations en Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) et à l'entrepreneuriat et monter les plans d'affaires.

Son travail a-t-il souligné n'est pas sans difficultés. Il note entre autres, quelques incompréhensions avec certains demandeurs d'emploi qui pensent que c'est l'ANPE de les appeler chaque fois qu'il ya une offre d'emploi, les nombreuses sollicitations de certains

En service depuis maintenant sept (7) ans à l'ANPE, le souhait de M. Christian SANOU est de voir l'Agence se positionner les années à venir comme un véritable Service Public d'Emploi avec plus de recrutements, du personnel compétent et qualifié pour fournir des prestations de qualités et surtout plus de ressources financières pour l'ANPE afin qu'elle mette en œuvre davantage de programmes d'emploi au profit des jeunes.

DCRP/ANPE

PORTFOLIO

L'ANPE participe aux actions de salubrité dans la ville de Ouagadougou à travers "l'OPERATION MANA-MANA"



OPÉRATION MANA-MANA :
Mon acte patriotique pour ma ville

Objectif :
Renforcer l'engagement citoyen des jeunes à travers des actions de salubrité.

Zone d'intervention :
Tout le territoire national

Périodicité :
Chaque dernier samedi du mois de 8H à 10H00

Partenaire : **CNT-BF**

Opération Mana-mana, pour une jeunesse propre et responsable !



La référence pour les besoins en emploi

Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)

**Adresse (Direction Générale) : Rue Begnon Damien KONE- Cité AN III,
secteur N°3- 01 BP 521 Ouagadougou 01- Burkina Faso**

Tél: (+226) 25 30 77 40 / 45

Mail: anpeburkina2022@gmail.com

Site web: www.anpe.gov.bf

Facebook / Youtube : Agence Nationale Pour l'Emploi-Burkina Faso